

Education Physique et Sportive

Académie de CRETEIL

Rapport de la Commission Académique

Baccalauréat - CAP/BEP 2009

Rappel du rôle de la commission académique

« A l'issue des contrôles, la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes, analyse les notes transmises par les établissements et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle communique ensuite les notes harmonisées au jury de l'examen du baccalauréat, lequel arrête définitivement la note affectée du coefficient en vigueur. La commission académique dresse le compte -rendu de chaque session pour l'ensemble des épreuves (enseignement obligatoire, de complément, facultatif et d'épreuves adaptées) et le transmet à la commission nationale d'évaluation qui publie un rapport national annuel pour d'éventuelles régulations ou modifications du référentiel d'épreuves de la liste nationale ou des listes académiques» (arrêté du 9 avril 2002, art .10).

Recueil des informations : Logiciel conçu par l'Académie de Créteil (**PackEPS** et logiciel Commission EPS) pour valider les protocoles et remonter les notes des candidats pour les voies générale, technologique et professionnelle du baccalauréat, les CAP et BEP à la commission académique. Chaque établissement reçoit un bilan de ses résultats, comparé à la moyenne académique.

SOMMAIRE

Introduction et sommaire	Page 1
Fonctionnement de la Commission Académique (Sous -commissions et commission)	Page 2
Analyse et préconisations de la Commission Académique	Page 3
Décisions de la Commission Académique	Page 3
Résultats	Pages 4 à 7

Fonctionnement de la Commission Académique et des Sous-Commissions

Les sous - commissions

- **Composition :**

Un Président (chef de l'établissement), deux vice- présidents, les professeurs d'EPS de l'établissement support (bac général, technologique et professionnel - voie professionnelle : CAP et BEP), le responsable de la certification de chaque lycée du bassin.

Il y a 11 sous commissions (correspondance avec les 11 bassins académiques). Une sous-commission regroupe, par bassin jusqu'à 26 établissements (lycées et LP) selon des critères de proximité géographique et d'effectifs.

- **Réunions :**

- 9 juin 2009 ($\frac{1}{2}$ journée technique) : les responsables de certification apportent leurs fichiers (clé USB) dans l'établissement support dont ils dépendent et en vérifient le contenu avec le président de la sous - commission. Ils engagent une vérification des cas et utilisent l'après - midi pour éventuellement régler ces cas dans les établissements. (Chaque sous-commission utilise le logiciel commission EPS qui permet de traiter les résultats et prépare le travail d'harmonisation)

- 11 Juin 2009 (journée pédagogique) : chaque responsable de certification présente l'évaluation de son établissement, qui sera noté dans le procès - verbal. C'est le moment où chaque lycée indique si les différents protocoles ont été respectés, relève les éléments problématiques et émet des préconisations soumises au débat pour d'éventuelles préconisations vers la commission académique.

Trois principes sont rappelés :

- Les textes font loi
- Le jour de l'épreuve, l'élève est candidat, le professeur est jury
- Pas d'harmonisation à l'interne, recherche d'équité aux plans Académique et National.

Les notes du Pack EPS seront remontées automatiquement dans la base Océan le 17 juin

La Commission Académique: 16 juin 2009

- **Composition** : 20 membres dont :

- 4 IA IPR EPS
- 2 Conseillers Techniques départementaux EPS
- 2 enseignants développeurs des applications informatiques
- 12 enseignants d'EPS, responsables des Sous - Commissions

- **Réunions :**

- Réunion 1^{er} trimestre: validation des dossiers et protocoles.

- Réunions des 5 - 7 - 19 mai: préparation des sous - commissions départementales du Bac 2009 : rôle du président de sous- commission, protocole et procès- verbal de sous - commission, préparation de la réunion avec les responsables de certification, travail sur les outils de notation du Pack EPS (CommissionEPS pour les Baccalauréats - CommissionProEPS pour les CAP et BEP).

Analyse et préconisations de la Commission Académique

Une évaluation équitable des élèves (et qui répond aux attentes de l'Institution) suppose :

- ⊗ une co-évaluation obligatoire au lycée et dès que cela est possible dans la voie professionnelle.
- ⊗ Des contenus d'enseignement qui visent d'abord la formation des élèves avant la certification.
- ⊗ La construction d'outils d'évaluation pour se saisir des référentiels nationaux.

- **Au Bac :**

- En CC4 la moyenne des filles est de 11.97, celle des garçons de 13.79. L'écart est donc de 1.82 (1.84 en 2008). 42 % des lycéens sont évalués sur 2 épreuves de CC4 (45 % en 2008)
- 52 % des filles sont évaluées sur 1 ou 2 épreuves en CC4, et seulement 14 % en C3 (écart de 0.24 au bénéfice des filles), et 10 % en CC5 (écart de 0.08).

Il est souhaitable :

- de ne pas proposer 2 activités en CC4 dans le même menu.
- d'élargir l'offre de formation en proposant davantage d'activités en CC3
- de systématiser le programmation d'une activité relevant de la CC5.

- **Au CAP/BEP :**

- En CC4 la moyenne des filles est de 12.40 celle des garçons de 13.86. L'écart est donc de 1.46 (1.57 en 2008).
- en CC1 la moyenne des filles est de 11.84 celle des garçons de 13.41. L'écart est donc de 1.57 (1.46 en 2008). Un tiers des élèves est évalué en course de demi-fond (moyenne des garçons : 13.46, moyenne des filles : 11.84).
- Comme pour la session 2008, 45 % des filles sont évaluées en CC4, et seulement 10 % en C3 (écart de 0.07 au bénéfice des filles), et 18 % en CC5 (écart de 0.98)

Il est souhaitable :

- d'élargir l'offre de formation en proposant davantage d'activités en CC3.
- de systématiser le programmation d'une activité relevant de la CC5.

Pour les épreuves ponctuelles obligatoires, il est constaté une méconnaissance des épreuves par les candidats. Il est conseillé, dès que possible, de les informer des protocoles d'évaluation et de les engager à s'y préparer.

Rappel : la participation aux jurys des épreuves ponctuelles obligatoires et facultatives est une obligation de service.

Décisions de la Commission Académique

- La Commission Académique décide d'augmenter de 1 point les notes des filles au baccalauréat en Course d'Orientation.
- La commission a également statué sur des cas particuliers remontés des sous-commissions.

Résultats

- Moyennes

Baccalauréats	Session 2009	Session 2008 (harmonisation)
Moyenne Académique	12.97	13.17
Filles	12.46	12.87
Garçons	13.53	13.51
Ecart F/G	1.07	0.64

CAP-BEP	Session 2009	Session 2008 (harmonisation)
Moyenne Académique	12.78	12.86
Filles	12.10	12.47
Garçons	13.28	13.15
Ecart F/G	1.18	0.68

- Répartition des notes

Baccalauréat					
Sexe	Nombre	Note 0	Note]0;10[Note [10;15[Note [15;20]
Garçons	18199	135 - 1%	1121 - 6%	10102 - 56%	6841 - 38%
Filles	20146	135 - 1%	1933 - 10%	14240 - 71%	3838 - 19%
Tous	38345	270 - 1%	3054 - 8%	24342 - 63%	10679 - 28%

CAP-BEP					
Sexe	Nombre	Note 0	Note]0;10[Note [10;15[Note [15;20]
Garçons	9542	258 - 3%	1064 - 11%	4668 - 49%	3552 - 37%
Filles	7007	194 - 3%	1106 - 16%	4354 - 62%	1353 - 19%
Tous	17549	452 - 3%	2170 - 13%	9022 - 55%	4905 - 30%

• Poids des différentes compétences culturelles

Baccalauréat	Nb G	% Nb	Nb F	% Nb F	Nb T	% Nb T	Moy G	Moy F	Moy T	Ecart G - F
1 - Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée	12699	24	11573	20	24272	21	13.47	12.58	13.04	0.89
<i>Elèves passant 2 épreuves de type CC1</i>	131	0	116	0	247	0	13.37	12.75	13.08	0.62
2 - Adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux	2312	4	2394	4	4706	4	13.39	12.67	13.03	0.72
3 - Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique	3168	6	8391	14	11559	10	13.45	13.69	13.63	-0.24
<i>Elèves passant 2 épreuves de type CC3</i>	10	0	201	0	211	0	12	12.84	12.80	-0.84
4 - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif	31058	58	30874	52	61932	55	13.79	11.97	12.88	1.82
<i>Elèves passant 2 épreuves de type CC4</i>	13215	25	11826	20	25043	42	12.94	11.59	12.30	1.35
5 - Orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi	4667	9	6029	10	10696	9	13.71	13.63	13.66	0.08

CAP-BEP	Nb G	% Nb	Nb F	% Nb F	Nb T	% Nb T	Moy G	Moy F	Moy T	Ecart G - F
1 - Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée	5613	29	3044	22	8657	26	13.41	11.84	12.86	1.57
2 - Adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux	791	4	830	6	1621	5	13.24	12.25	12.73	0.99
3 - Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique	357	2	1385	10	1742	5	12.72	12.79	12.78	-0.07
4 - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif	9106	48	6285	45	15391	47	13.86	12.40	13.27	1.46
5 - Orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi	3203	17	2470	18	5673	17	13.40	12.42	12.97	0.98

- **Epreuves pour lesquelles la moyenne obtenue pas les candidats est au dessus de la moyenne académique**

Baccalauréat					
Filles : moyenne académique → 12.46			Garçons : moyenne académique → 13.53		
<i>Moyennes et nombre de candidates</i>			<i>Moyennes et nombre de candidats</i>		
Aérobic	14.37	1264	Judo	15.06	136
Sauvetage	14.08	262	Sauvetage	14.79	269
Judo	13.90	111	Pentabond	14.62	1118
Step	13.85	1088	Rugby	14.17	1182
Chorégraphie collective	13.77	2369	Ultimate	14.16	988
Acrosport	13.75	4486	Natation	13.98	738
Biathlon	13.75	49	Course en durée	13.96	1192
Gymnastique	13.47	1455	Badminton	13.94	7655
Musculation	13.32	2229	Football	13.93	2683
Course en durée	13.26	1418	Handball	13.89	3404
Course de haies	13.01	344	Disque	13.85	319
Natation	12.98	869	Acrosport	13.76	1891
Pentabond	12.98	966	Musculation	13.73	3177
Relais-vitesse	12.91	1953	Biathlon	13.72	132
Rugby	12.87	1020	Tennis de table	13.71	5750
Course d'orientation	12.55	888	Course de haies	13.71	701
Escalade	14.47	1241	Volley	13.67	5162

CAP-BEP					
Filles : moyenne académique → 12.10			Garçons : moyenne académique → 13.28		
Moyennes et nombre de candidates)			Moyennes et nombre de candidats		
Arts du cirque	15.48	11	Arts du cirque	16.00	2
Judo	13.50	10	Badminton	14.15	1781
Course de haies	13.50	12	Judo	14.14	7
Step	13.42	351	Football	14.02	1703
Natation	13.39	24	Natation	13.95	51
Acrosport	12.92	970	Handball	13.89	806
Biathlon	12.76	22	Ultimate	13.80	223
Handball	12.74	542	Tennis de table	13.80	2034
Aérobic	12.66	261	Course de haies	13.80	140
Chorégraphie collective	12.63	264	Basket ball	13.79	1105
Basket ball	12.54	1628	Step	13.79	65
Rugby	12.52	181	Biathlon	13.63	36
Tennis de table	12.49	865	Pentabond	13.63	269
Course d'orientation	12.43	428	Escalade	13.59	326
Savate boxe française	12.39	81	Volley	13.56	542
Disque	12.33	71	Savate boxe française	13.51	177
Badminton	12.33	1802	Musculation	13.46	2256
Musculation	12.26	1270	Course de demi fond	13.46	4294
Football	12.22	320	Rugby	13.39	727
Ultimate	12.10	424			

- **Liste Académique**

APSA	Baccalauréat			CAP-BEP		
	Garçons	Filles	Moy.	Garçons	Filles	Moy.
Aérobic	12.61 (145 G.)	14.37 (1264 F.)	14.19	12.98 (37 G.)	12.66 (261 F.)	12.70
Biathlon	13.72 (132 G.)	13.75 (49 F.)	13.73	13.63 (36 G.)	12.76 (22 F.)	13.31
Ultimate	14.16 (988 G.)	12.18 (1805 F.)	12.88	13.80 (223 G.)	12.10 (424 F.)	12.68